

Nom et adresse de
l'école

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du 16 /11/ 2021**

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : Gaëlle VALLIER DUBOIS			
MEMBRES VOTANTS			Représentant
	Présent	Excusé	
Directeur de l'école - Président :	X		
Maire : Jean-Yves FLOCHON			
Conseillère municipale: Claudine TRENTESAUX	X		
Conseillère municipale: Josette FROMENT	x		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Catherine GROZEL	X		
Sylvie CHANEL	X		
Steven OLIVIER	X		
Audrey ASSOULY	X		
Anaïs FERNANDES		x	
D.D.E.N : Pascale PERRET	X		
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
GUYENNON Charline	X		
MOLINARI Seve	X		
PIRAT Aurélie	X		
MERESSE Mickaël	X		
DAVAL Hassana	X		
PARTICIPANTS AVEC VOIX CONSULTATIVE			
Conseillère municipale : Claire PONCETY	x		

Procès-verbal établi le 16/11 /2021

Date : 16/11/2021

Heure de début : 18h30

Choix d'un secrétaire de séance : MERESSE Mickaël

Ordre du jour voté à l'unanimité :

- 1 PRESENTATION DE LA NOUVELLE ASSEMBLEE
- 2 BILAN DE LA RENTREE SCOLAIRE 2021-2022 (effectifs, locaux, protocole sanitaire)
- 3 ADOPTION ET VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR
- 4 PRESENTATION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES
- 5 PROJETS PEDAGOGIQUES
- 6 SANTE SCOLAIRE
- 7 QUESTIONS DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES

Anaïs FERNANDES, enseignante suit une formation à l'heure du conseil d'école, elle est excusée.

1 PRESENTATION DE LA NOUVELLE ASSEMBLEE

Le conseil d'école est composé des membres suivants :

- Directeur de l'école, qui préside le conseil
- Ensemble des maîtres affectés à l'école
- Maire
- Conseiller municipal
- Représentants élus des parents d'élèves (autant de représentants que l'école comporte de classes)
- Délégué départemental de l'éducation chargé de visiter les écoles

L'ensemble de ces membres a le droit de vote.

Depuis la dernière assemblée, l'enseignante Amel BELKORCHIA a quitté l'école et Anaïs FERNANDES nous a rejoint, elle enseigne à mi-temps dans la classe de Steven OLIVIER, afin de lui permettre de s'occuper de la direction de l'école le lundi et de la formation des enseignants le mardi.

2 BILAN DE LA RENTREE SCOLAIRE 2021-2022 (effectifs, locaux, protocole sanitaire)

Effectifs

Classe	Enseignant	Atsem	Effectif
Classe 1 PSMS	Audrey ASSOULY	Catherine DUWEZ	22 PS + 8 MS = 30 élèves
Classe 2 PSGS	Anaïs FERNANDES Steven OLIVIER	Pauline DANJEAN	22PS + 9 GS =31 élèves
Classe 3 MSGs	Sylvie CHANEL	Angélique WAISS	18MS+13GS =31élèves
Classe 4 MSGs	Catherine GROZEL	Laura BOURGEOIS	12 MS + 19GS 31 élèves

Nombre TOTAL d'élèves : 123

Seuil indicatif d'ouverture de classe : 124

44 élèves de petite section, 38 élèves de moyenne section et 41 élèves de grande section.

Nous avons cette année un effectif nombreux dans chaque classe, avec 31 élèves dans la plupart des classes. Le suivi et la prévision des effectifs scolaires est un travail qui se fait en partenariat entre les services académiques de l'éducation nationale, les directions des écoles et les municipalités tout au long de l'année scolaire. Cela débute dès la fin du mois d'octobre. A l'école maternelle, il est difficile de prévoir les effectifs pour l'année suivante car un tiers des enfants scolarisés change chaque année. Dans notre académie, les premières mesures sont décidées au mois de février et les mesures de carte scolaires sont arrêtées au mois de Juin.

Les prévisions du mois de juin ont été communiquées, mais les effectifs ne nous permettaient pas de bénéficier d'une ouverture de classe : 119 élèves inscrits répartis dans 4 classes, 42 PS 39 MS et 38 GS, soit 29,75 élèves par classe. Dès la fin du mois d'août, le nombre d'élèves ayant augmenté pendant l'été, la situation a été signalée à Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale puis à Madame la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale de l'Ain. Monsieur le Maire

de Ceyzériat, a aussi fait un courrier aux services de l'éducation nationale dès qu'il a pris connaissance des effectifs à la fin du mois d'août.

Les parents d'élèves se sont mobilisés pour demander une ouverture, mais celle-ci n'a pas eu lieu. Les représentants syndicaux qui siègent aux instances décisionnelles ont également été avertis de la situation de notre école. Ils ont interpellé Madame la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale de l'Ain lors du Comité Technique Spécial Départemental du 9 novembre. Madame la Directrice Académique a répondu que la situation de notre école sera étudiée en priorité lors de la réunion sur la carte scolaire en février. Les dernières prévisions pour la prochaine année scolaire, transmises dès le 20 octobre nous invitent à rester vigilant sur la situation et semblent confirmer la nécessité d'une ouverture de classe pour la prochaine année scolaire puisque nous dépasserions le seuil indicatif d'ouverture: 44 élèves de petite section, 46 élèves de moyenne section et 40 élèves de grande section, 130 élèves au total. Ces prévisions seront à confirmer avec les inscriptions pour la prochaine année scolaire.

Suite à cette hausse d'effectif, la municipalité a accepté d'augmenter le temps de présence d'Angélique WAISS, ATSEM dans la classe de Sylvie CHANEL, qui ne travaillait à l'école que le matin. Depuis le retour des vacances de la Toussaint, Angélique WAISS travaille aussi l'après-midi.

Concernant le personnel la municipalité a aussi réorganisé le relevé des présences pour le restaurant scolaire en début de matinée. Cette tâche qui incombait jusque-là à une ATSEM est maintenant effectuée par un agent municipal, permettant ainsi à Madame Laura BOURGEOIS d'être avec sa classe dès le début de la matinée. L'équipe enseignante remercie la municipalité pour le travail et les efforts consentis pour augmenter le temps de présence des ATSEM auprès des enfants et favoriser ainsi leurs conditions d'accueil.

Depuis la rentrée scolaire il y a aussi une hausse de la fréquentation des services périscolaires. Ainsi, la municipalité a dû réorganiser l'accueil du matin et mobiliser une ATSEM de 7h30 à 8h20. Les enseignantes Catherine GROZEL et Sylvie CHANEL ne voient donc leur ATSEM qu'à partir de 8h20 au lieu de 8h. Il serait préférable que chaque enseignant puisse échanger avec son ATSEM avant l'arrivée des élèves.

Locaux

Voici les principaux travaux réalisés cet été à l'école maternelle ;

- _ Installation de deux grands tableaux triptyques 1x2 m blanc, avec volets, pour les classes de Classe Audrey ASSOULY et Sylvie CHANEL
- _ Création de deux carrés potagers
- _ Pose de goudron dans un coin de la cour en graviers
- _ Pose d'étagères pour ranger les livres en salle de maîtres

Protocole sanitaire

Le protocole sanitaire se décline en 4 niveaux selon l'évolution de la situation sanitaire. La rentrée s'est effectuée selon le niveau 2 du protocole, nous avons été seulement une semaine dans le niveau 1, la semaine qui a précédé les congés scolaires.

Compte tenu du protocole sanitaire en vigueur l'équipe enseignante a décidé que les enfants seraient déposés aux portes des bâtiments pour limiter le brassage des élèves et adultes au sein de l'école.

Tant que nous sommes en niveau 2 du protocole, le brassage des élèves doit être limité, il n'y a donc pas de projets pédagogiques avec plusieurs classes dans une même salle. Les enseignants espèrent pouvoir de nouveau faire cela dès que nous serons au niveau 1 du protocole sanitaire.

Le nouveau protocole renforce aussi l'organisation des tests salivaires. Il y a eu deux campagnes cette année, une au mois de septembre et une au mois d'octobre. A chaque fois tous les tests ont été négatifs. Il y a eu une faible participation, environ 20 à chaque fois, alors qu'il y en avait 53 au mois de mars 2020 quand les tests avaient lieu dans l'école.

3 ADOPTION ET VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR

Le conseil des maîtres, la municipalité, les représentants de parents d'élèves n'ont pas souhaité proposer de modification au document qui a été mis à jour l'an dernier. Le règlement intérieur est donc reconduit sans modification.

4 PRESENTATION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES

Depuis le début du mois d'octobre, de 13h à 13h50, les élèves de grande section repérés par les enseignants comme ayant besoin de soutien, font des activités ludiques en petits groupe reprenant les compétences de moyenne section en numération et en phonologie. D'autres enfants bénéficieront de soutien sur d'autres domaines pour les prochaines périodes. Les enseignants expliquent aux parents concernés le contenu des séances. Les enfants ne sont pas systématiquement pris en charge par leur enseignant, cela peut être un autre enseignant de l'école. Anaïs FERNANDES et Steven OLIVIER sont déchargés de ce temps.

5 PROJETS PEDAGOGIQUES

Les métiers

Toutes les classes de l'école maternelle vont travailler cette année autour du thème des métiers. Les enseignants ont sollicité les familles pour connaître leurs professions et savoir ceux qui seraient d'accord pour venir en parler en classe et/ou partager du matériel. Toutes les classes n'ont pas débuté au même moment mais tous en parleront dans l'année. Si les conditions sanitaires le permettent, les enseignants aimeraient organiser un temps fort au printemps sur le thème des métiers.

Ecole dehors

Suite au succès du projet marche de l'an dernier, les enseignants aimeraient de nouveau enseigner dehors lors de la dernière période. Après plus d'une année de restrictions liées au respect des contraintes sanitaires, l'envie de sortir avec les élèves, de manière régulière se fait sentir. Au-delà de l'envie se cachent de multiples bonnes raisons pédagogiques pour s'immerger dans la nature et en faire un terrain de découvertes et d'expérimentations. Enseigner dehors est bon pour la santé, reconnecte les élèves à leur environnement proche, aide à la gestion du stress, renforce l'estime de soi, permet de travailler des compétences en langue, mathématiques, sciences et développe aussi la créativité, la collaboration et l'esprit critique.

Projet avec collectif Ishtar

le Collectif Ishtar et les résidents du foyer de l'Adapei de Domagne à Ceyzériat proposent aux élèves de venir voir un spectacle de danse et de son qu'ils ont préparé avec des personnes en situation de handicap. Ce spectacle aura lieu le 11 février ou le 4 mars (*la date du 4 mars a été confirmée après le conseil d'école*). Ce spectacle pourra aussi être une opportunité d'aborder le handicap avec les enfants.

Sorties au théâtre

Les enseignants ont demandé deux réservations pour des spectacles proposés par le Théâtre de Bourg en Bresse : dans ma maison au mois de janvier à l'école et le criquet à Salle des Fêtes de Hautecourt au mois de mars.

Dans ma maison :

« Ce spectacle aborde la question de la construction, de la maison mais aussi de soi. La maison pensée comme un être vivant, avec ses habitants, ses objets, ses sons, ses trésors et ses dangers parfois. La maison pensée comme un territoire qui, quelque part, prolonge son corps. La maison dans laquelle l'enfant va évoluer, grandir et faire ses expériences. La maison complice, la maison heureuse, la maison-coquille, la maison-pain d'épices, la maison-danger aussi. »

Le Criquet :

« Le criquet : insecte sauteur, aux antennes courtes, végétarien, élégant, plein d'humour, ne se déplaçant jamais sans son meilleur ami, le violon.

Ce dernier le sort de situations périlleuses grâce à sa musique magique et entraînante : qu'il soit kidnappé par une araignée, avalé par une poule ou encore coincé dans un violoncelle, rien ne va arrêter notre rusé criquet !

Le graphisme de ces sept court-métrages est simple et délicat, dans les tons pastels.

Zdenek Miler y expose de manière très simple des thématiques d'actualité telles que la pollution ou l'environnement. Mais la musique tient une place centrale dans les images, puisque tous les animaux de cette forêt jouent d'un instrument. »

Les enseignants recevront au mois de décembre un courrier du Théâtre indiquant si tous les élèves de l'école pourront bénéficier de ces spectacles.

6 SANTE SCOLAIRE

Les enfants nés en 2018 bénéficieront d'un test dépistage visuel réalisé par une orthoptiste. Ils auront lieu le jeudi 09 décembre pour la classe de M OLIVIER et le mardi 13 décembre pour la classe de Mme ASSOULY. La PMI a transmis des documents à renseigner par les familles avant les tests, ils seront distribués aux familles le lundi 29 novembre.

Les enfants nés en 2017 devraient être vus aussi, ceux qui n'ont pas de difficultés une infirmière de PMI pour un dépistage de l'audition, langage, motricité globale, motricité fine. Les enfants avec des difficultés dans ces domaines seront vus par le médecin de PMI avec les parents.

7 QUESTIONS DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES

Les questions ont été reçues le vendredi, ce qui n'a pas permis à la commission scolaire ni au conseil des maîtres d'être consultés sur ces sujets avant le conseil d'école. Le directeur rappelle qu'il serait préférable de recevoir la question une semaine avant le conseil d'école pour permettre de construire une réponse plus élaborée.

- Question des représentants de parents d'élèves : « La cour de l'école est très goudronnée avec peu d'espaces verts. Alors qu'aujourd'hui on tend à la végétalisation des cours de récréation, y a-t-il un projet de modernisation ?

Réponse de Madame TRENTESAUX, Conseillère municipale : C'est un gros projet soutenu par la mairie qui sera mis à l'étude.

Madame PERRET, DDEN, annonce qu'elle soutiendra ce projet, le manque d'espaces verts et de jeux dans les cours ont été soulevés lors de la visite d'école avec le directeur.

- Question des représentants de parents d'élèves « Y a-t-il des projets pédagogiques en lien avec la nature (école dehors, plantation, ...) ? Le carré potager dans la cours vers Sylvie sera-t-il utilisé ? »

Réponse du directeur d'école : Nous avons pour projet de profiter des espaces naturels proches de l'école, comme évoqué pendant le conseil. Madame ASSOULY ajoute qu'il est prévu d'utiliser le carré potager au printemps.

- Question des représentants de parents d'élèves « Espaces verts autour de l'école (pelouse devant le portillon de Sylvie, pelouse devant l'entrée d'Audrey et la bordure le long du chemin du Colombier) pleins d'excréments de chien. Quelle solution pour que nos enfants puissent marcher dans l'herbe sans craindre de marcher dans une crotte surtout que maintenant il y en a même sur le trottoir ? »

Réponse de conseillères municipales : Appel à la citoyenneté de chacun et rappel du risque d'amende de 68€. La préoccupation a été transmise au policier municipal qui sera plus vigilant. La municipalité a mis en place des distributeurs de sacs.

- Question des représentants de parents d'élèves « Ou en est-on dans l'ouverture d'une 5^{ème} classe pour la rentrée 2022 ? Quel est le prévisionnel des effectifs pour l'année prochaine ? Cette ouverture serait-elle « acquise » par rapport aux effectifs actuels ou faudrait-il se mobiliser ? »

Réponse du directeur d'école : Ce n'est pas acté, la situation de notre école sera étudiée en priorité à la carte scolaire en février.

- Question des représentants de parents d'élèves : « Déception des parents que les effectifs n'aient pas été anticipé en juin afin d'envisager une ouverture de classe pour septembre. Une mobilisation en juin aurait été plus souhaitable et sûrement plus efficace qu'au moment de la rentrée scolaire. »

Réponse du directeur : On ne peut pas tout anticiper, beaucoup d'arrivées cet été. Les prévisions ont été transmises en fonction des éléments connus.

- Question des représentants de parents d'élèves : « Le maintien d'un enseignant supplémentaire de « renfort » est-il prévu pour toute l'année ? cela est-il une réelle aide pour l'équipe pédagogique ? Cette personne est-elle mise en place de manière régulière ? »

La personne était dans la classe d'Audrey pour aider à l'accueil des enfants de petite section, ce fut très bénéfique mais ce n'est pas régulier.

- Question des représentants de parents d'élèves « Au vu des effectifs importants cette année, peut-on avoir une ATSEM par classe sur la journée complète de présence des enfants ? »

Réponse de Madame TRENTESAUX: Cela est le cas depuis le retour des vacances de la Toussaint, comme évoqué précédemment.

- Question des représentants de parents d'élèves « Stationnement difficile pour aller à l'école d'autant plus avec les travaux. Y a-t-il un projet pour un nouveau parking ? »

Réponse de la municipalité : Pas de nouveau parking prévu, il n'y a pas d'espace disponible pour cela. Les travaux étaient temporaires, ils sont terminés. Il y a souvent de la place autour de la mairie.

- Question des représentants de parents d'élèves « Où faire garder nos enfants les mercredis ? y a-t-il un projet de centre de loisirs à Ceyzériat ? »

Réponse de la municipalité : Non, il n'y a pas de projets sur Ceyzeriat il faut aller sur Villereversure.

- Question des représentants de parents d'élèves « Garderie périscolaire à 1,20€ les 30 minutes alors que les autres petites communes aux alentours sont moins chers. Comment justifier ce prix si élevé ? »

Réponse de Madame TRENTESAUX : La municipalité a décidé de passer la facturation de 2.50 de l'heure à 1h20 les 30 minutes pour un coût moins important et plus juste. On ne peut pas tout comparer. Il faut comparer les coûts avec des communes de même taille, sur Bourg en Bresse par exemple, les problématiques sont totalement différentes.

- Question des représentants de parents d'élèves « Y a-t-il des activités ou ateliers prévu pendant le temps de garderie ? »

Réponse de la municipalité : Difficulté à faire des activités avec des départs échelonnés. Les enfants n'ont pas envie d'activité guidées en fin de journée. Les enseignants confirment qu'en fin de journée, il est préférable de privilégier les activités libres, le temps du goûter est un moment convivial apprécié des enfants qui dure plusieurs dizaines de minutes.

- Question des représentants de parents d'élèves « Les effectifs pour la sieste sont très importants. Tous les enfants ne semblent pas pouvoir dormir ou dans des conditions très bruyantes retardant ou empêchant un bon endormissement. Est-il envisagé d'ouvrir une autre salle de dodo ? »

Réponse du directeur d'école : Les salles de sieste ne sont pas bruyantes. Certains élèves ne font pas la sieste, à partir de la moyenne section, car ils n'en ont plus besoin. Il y en aura de plus en plus. Ils font des activités calmes avec les enseignantes dans les classes.

- Y aura-t-il cette année une journée de découverte de l'école primaire pour les grandes sections ?

Réponse du directeur d'école : C'est intéressant de le faire pour aider à la transition avec le CP. Nous aimerions pouvoir le faire mais nous respecterons le protocole sanitaire, impossible de savoir quelle sera la situation au mois de juin 2022.

- Policier municipal très apprécié pour faire traverser Avenue du Revermont.

Réponse de Madame TRENTESAUX : Le retour lui a été fait, il a apprécié.

- Au vu des nouvelles consignes sanitaires, va-t-il y avoir des échanges entre toutes les classes ?

Réponse du directeur d'école : la limitation du brassage entre élèves de groupes différents est requise au niveau 2 du protocole sanitaire. Si nous repassons au niveau 1 nous ferons des échanges entre les classes. Nous avons conscience que le protocole empêche des projets pédagogiques intéressants mais nous devons être responsables face à la situation sanitaire.

- Question des représentants de parents d'élèves « Le repas actuel est à 4,30€ alors qu'il y a quelques années, le repas était encore à 3,80€. Le prix du repas augmente progressivement de 0,10€. Cela représente une augmentation importante sans modifications significatives du fonctionnement de la cantine. Comment cette hausse de prix s'explique, va-t-il encore y avoir des augmentations chaque année du prix de cantine ? »

Réponse de conseillères municipales : Le prix comprend le repas mais aussi le personnel pour la préparation, le service, l'entretien et la garde des enfants. La loi « EGALIM » va demander

des aliments bio ou avec label. Il y a aussi une hausse des matières premières. Ces éléments expliquent les hausses de prix. Pour chaque repas, 1,45€ reste à charge de la commune.

- Question des représentants de parents d'élèves « Les échanges entre parents et enseignants pas facilités avec l'organisation actuelle. Peu de retour sur comment s'est passée la journée de l'enfant et l'enfant en petite section raconte peu sa journée. Proposition de mettre en place un cahier de liaison ou d'augmenter les temps d'accueil des enfants. »

Réponse du directeur d'école : «Je comprends et partage le constat, il y a peu d'échanges d'échange avec les familles et l'école. La situation sanitaire ne nous permet plus d'ouvrir l'école aux familles autant que nous le souhaiterions. Je ne suis cependant pas d'accord avec les solutions proposées. Le cahier de liaison rajoute du temps de travail à l'ATSEM car les enfants ne sont pas tous autonomes pour coller, c'est du temps en moins pour encadrer les enfants. Le moment de l'accueil ne permet que de brefs échanges, la priorité des enseignants est d'être disponibles pour accueillir les enfants. Les familles ne doivent pas rester avec des inquiétudes. Nous recommandons aux familles de ne pas hésiter à solliciter l'enseignant de leur enfant qui les recevra sur rendez-vous (toutes les personnes qui demandent un RDV sont reçues).

Heure de fin : 21h16

Le président, directeur de l'école
Nom : OLIVIER Steven

Signature

Le secrétaire,
Nom : MERESSE Mickaël
Fonction : Parent d'élève

Signature